

Démarche Qualité et Satisfaction Client • Bilan annuel 2024

La qualité de nos formations, tant au niveau du contenu que de l'animation, est au cœur de nos préoccupations depuis toujours.

- ↳ Toutes nos formations « sur catalogue » (DPO et RGPD), en présentiel ou e-learning, avait été labellisées par la CNIL avant l'abandon de ceux-ci par la CNIL ;
- ↳ ANAXIA CONSEIL a validé les 21 critères du DataDock dès février 2017 (alors que l'obligation était pour juillet 2017) ;
- ↳ Nous avons obtenu la certification qualité QUALIOPi en juin 2020 (obligation 2022).
Un audit de suivi a eu lieu en juillet 2022.
Le renouvellement a eu lieu en juin 2024 sans aucune non-conformité, mineure ou majeure.
- ↳ Enfin, ANAXIA CONSEIL est l'un des rares organismes à être certifié (mars 2024) sur la base du référentiel de la CNIL « *Organismes de formation RGPD* », là aussi sans aucune non-conformité, mineure ou majeure.



Ce bilan des formations suivies en e-learning 2024 prouve que cette approche qualité est reconnue par les participants à nos formations.

Veille juridique

C'est une composante essentielle de notre activité : alertes automatiques sur mots-clés dans les moteurs de recherche, newsletter [CEPD](#), newsletter [AFCDP](#) (dont ANAXIA CONSEIL est membre actif et son gérant administrateur), site de la CNIL en page d'accueil, veille dédiée à la formation, ...

Cette veille nous permet de faire évoluer nos formations chaque fois que cela est nécessaire.

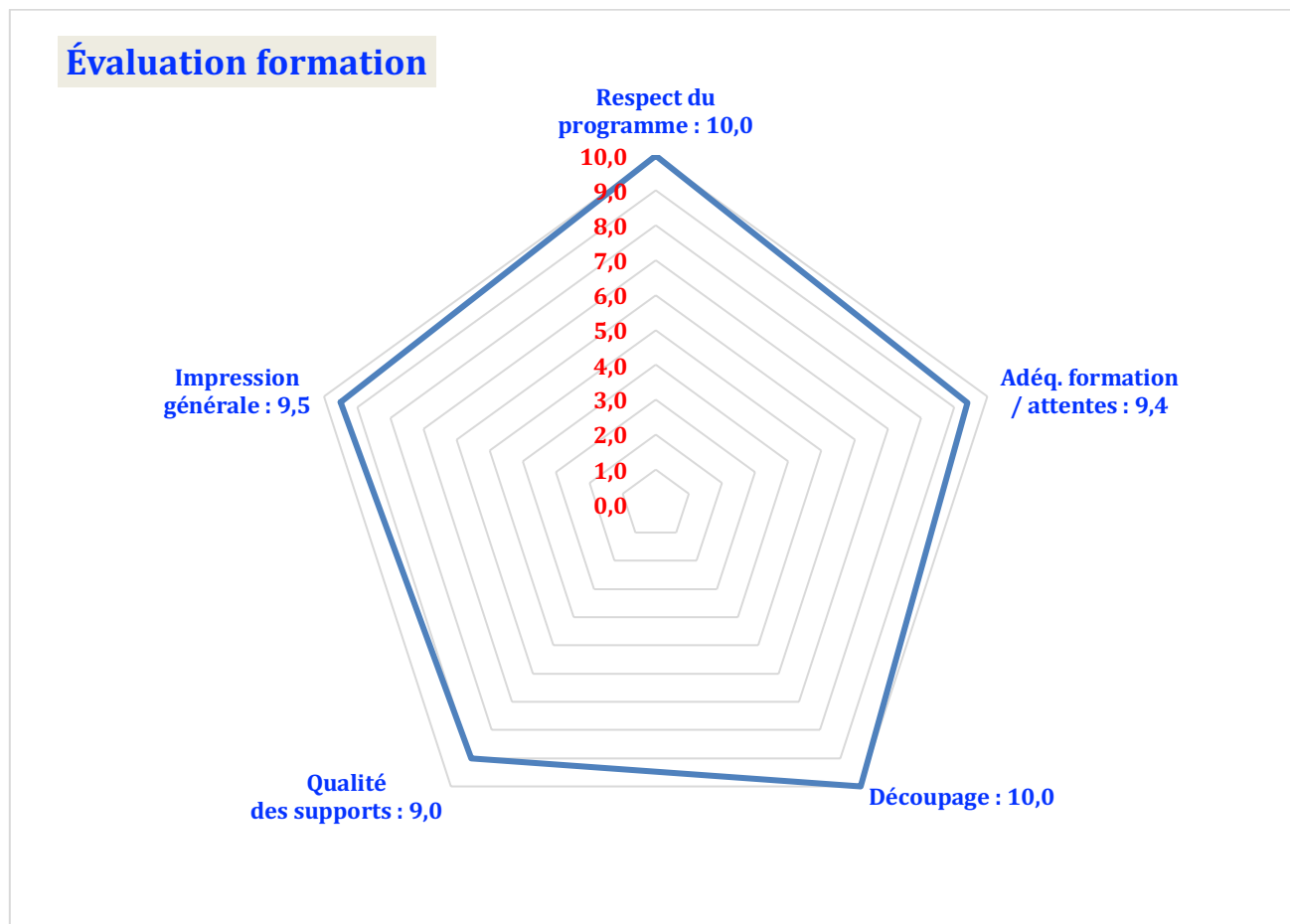
Évolutions

Nos formations évoluent en permanence. Quelques ajustements mineurs sur 2024 (non exhaustif) :

- Synthèse référentiels « santé » CNIL
- Décision automatisée et intervention humaine (aepd.es)
- Chiffrement et cloud
- ANSSI • Nouvelle version EBIOS Risk Manager
- Version 2024 du guide de la sécurité CNIL
- Rapport annuel CNIL 2023 + « La CNIL en bref »
- Article 22 et matrice bases légales / droits
- Webinaire CNIL accès SNDS
- Fiches pratiques CNIL-CASD
- FAQ CEPD Data Privacy Framework
- Nouveau registre de la CNIL (base documentaire)
- Outil CNIL pour les BCR

- Cartographie des entrepôts de données de santé en France
- Premier rapport CEPD sur le DPF
- Code de conduite de la fédération EUCROF
- Revue globale (ajustements, slides masqués, ...)

Les évaluations des participants concernant les formations



Taux de réussite

Ce taux est calculé sur la base des évaluations finales avec une note de 60% ou plus.

Si un participant obtient une note inférieure, alors nous prenons contact avec lui pour revoir les points qui le nécessitent. Cela peut se faire par mail ou téléphone.

Le taux de réussite en 2024 pour nos formations en e-learning a été de **100%** (note moyenne de **81/100**).

Commanditaires

Nous demandons aux commanditaires (personne qui a commandé la formation lorsque ce n'est pas le participant lui-même) d'évaluer la prestation sur les aspects administratifs.

